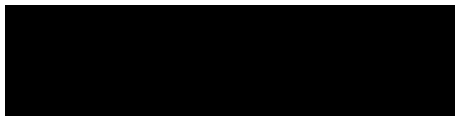


PAR COURRIEL

Québec, le 31 juillet 2025



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2025-2026.114



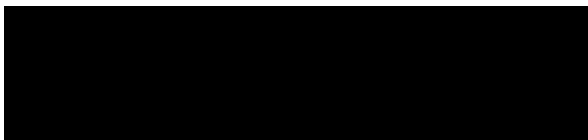
Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 3 juillet dernier, visant à obtenir le nombre de DAAMM au registre en date d'aujourd'hui.

Nous désirons vous informer que selon les données fournies par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), il y avait 1 110 demandes anticipées d'aide médicale à mourir reçues au registre en date du 3 juillet 2025.

Vous trouverez ci-joint l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Veuillez agréer,  l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès à l'information,



Josée Martel

p. j. (1)

N/Réf. : 25-GA-00142